

Bulletin

JUIN
2020



Saint-lambert.ca

À votre agenda!

Fête nationale du Québec et fête du Canada
Mercredis 24 juin et 1^{er} juillet
Les bureaux administratifs sont fermés.

Début des camps de jour
Lundi 29 juin

Séance du conseil municipal
Lundi 6 juillet, à 19 h 30

Prochaines collectes d'encombrants
Lundi 6 juillet (secteur 2)
Lundi 13 juillet (secteur 1)

Prochaines collectes de résidus végétaux
Jeudis 9 juillet et 13 août (dans les deux secteurs)

Troisième versement de taxes
Lundi 10 août

2_Mot du maire

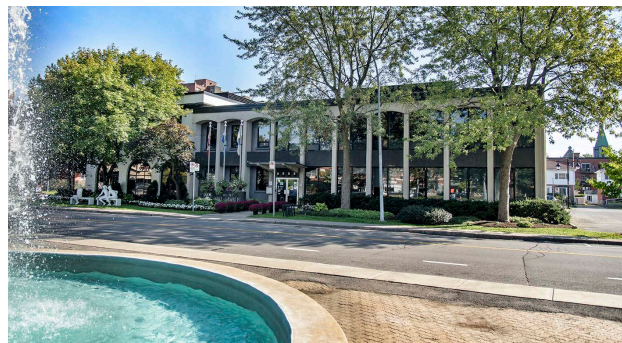
3-5_Nouvelles diverses

6_ English version

- Toussez ou éternuez dans votre coude;
- Restez à la maison si vous présentez des symptômes ou si vous avez été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19.

Pour tous les détails concernant la reprise des activités offertes par les associations ou les ligues sportives et les mesures qu'elles mettent en place, nous vous invitons à communiquer directement avec elles ou à visiter notre microsite organismes.saint-lambert.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous souhaitons un bel été à l'extérieur!



Reprise de certains services administratifs

L'hôtel de ville et le centre de loisirs ont rouvert leurs portes le 25 mai. Nous sommes très heureux de vous y accueillir à nouveau!

Voici les services qui sont offerts pour l'instant :

- Paiement de taxes (hôtel de ville);
- Licences de chiens et de chats (hôtel de ville);
- Assermentation et certificats de vie, sur rendez-vous seulement (hôtel de ville);
- Demande de permis (hôtel de ville, via la rue d'Aberdeen);
- Approbation de cartes citoyen (hôtel de ville et centre de loisirs);
- Récupération de cartes d'accès au tennis (centre de loisirs).

Bien sûr, nous vous demandons, lors de votre visite, de respecter les mesures d'hygiène et de distanciation qui ont été mises en place. Si possible, nous vous demandons également de prioriser les demandes à distance, par téléphone ou par courriel.

Réouverture des parcs et des installations sportives

Suivant les consignes du gouvernement et de la Santé publique, nous avons procédé à la réouverture de la grande majorité de nos parcs et de nos installations sportives extérieures : modules de jeux, pistes d'athlétisme, circuit d'entraînement extérieur, terrains de tennis, de pickleball, de soccer, de baseball, de basketball, etc.

Malgré tous nos efforts pour assurer un environnement le plus sécuritaire possible, nous ne pouvons garantir qu'il n'y a aucun risque de contagion lié à l'utilisation de ces installations. Ainsi, nous vous incitons fortement à continuer de bien suivre les consignes recommandées par la Santé publique du Québec :

- Maintenez une distance de 2 mètres avec les autres et évitez les rassemblements;
- Apportez votre bouteille d'eau et votre désinfectant;
- Utilisez votre propre équipement et ne le partagez pas avec d'autres personnes ;
- Lavez-vous les mains avant et après votre activité;



MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Malgré le déconfinement progressif, nous sommes toujours en période de pandémie. Par conséquent, l'année 2020 s'annonce déjà bien différente de 2019 en ce qui a trait aux activités municipales.

Vous comprendrez que nous sommes en attente des directives gouvernementales et nous devons constamment nous ajuster suivant les annonces. Celles-ci nous obligent souvent à réagir dans un très court délai et à trouver rapidement des solutions pour reprendre nos services. Nous comptons sur votre collaboration et votre patience pour nous aider dans cette situation exceptionnelle.

Il est clair que la reprise normale de nos activités sera longue. Nous commençons tout de même à entrevoir une certaine lumière au bout du tunnel, ce qui est suffisant pour nous donner de l'espoir!

Depuis quelques jours déjà, nous avons repris plusieurs de nos activités courantes. D'abord, l'hôtel de ville et le centre de loisirs ont rouvert partiellement leurs portes aux citoyens. Puis, nous avons repris le prêt de livres à la bibliothèque. Vous pouvez maintenant profiter de plusieurs activités extérieures, dont la piste d'athlétisme, les aires de jeux, les jardins communautaires et la plupart des terrains sportifs. Nous nous préparons également à offrir cet été des camps de jour, un piano public et des espaces de baignade.

Dans tous les cas, nous vous demandons de continuer à prioriser les demandes à distance par courriel ou par téléphone, lorsque possible. N'hésitez pas à faire appel à nos employés. Ils ont à cœur de bien vous servir malgré la pandémie.

Nous continuerons de suivre les consignes gouvernementales en ce qui a trait à la reprise de nos autres activités. Notre priorité demeurera toujours votre sécurité et celle de nos employés.

Achat local

Comme vous le savez, nous vivons une situation exceptionnelle qui bouleverse tous les fondements de notre société, incluant notre économie. Nos commerçants locaux ont besoin du soutien de l'ensemble de la communauté pour maintenir leurs activités et traverser cette crise sans précédent.

Maintenant que plusieurs commerces sont rouverts, je vous invite à continuer vos efforts pour encourager nos commerces de proximité. En achetant local, vous contribuez à rebâtir notre économie et à maintenir le dynamisme essentiel à notre communauté.

Piétonnisation de l'avenue Victoria

La pandémie nous pousse également à repenser notre espace public pour un retour de la socialisation dans un environnement sécuritaire permettant la distanciation sociale. Nous devons être créatifs et étudier plusieurs solutions flexibles.

Parmi celles-ci, nous avons eu l'idée de rendre piétonne l'avenue Victoria pour l'été d'une façon encore à définir. Ce changement faciliterait la circulation des passants et des clients dans le respect des consignes gouvernementales, tout en valorisant l'achat local qui est nécessaire à la vitalité de notre communauté.

Avec la Corporation de développement économique de Saint-Lambert, qui est des plus favorables à ce projet, nous avons mis sur pied un comité pour planifier son aménagement dans les meilleures conditions.

Partage de la route

Avec le retour de la belle saison, c'est le temps de redoubler d'attention sur les routes. À ce moment de l'année, les gens sortent davantage de la maison afin d'aller marcher, faire du vélo et des activités à l'extérieur.

J'engage tous les automobilistes à la plus grande vigilance et à faire preuve de patience pour la sécurité des petits comme des grands. N'oubliez pas que tous les usagers de la route, autant les automobilistes que les cyclistes et les piétons, ont l'obligation et la responsabilité de respecter la signalisation routière.

C'est le moment de réapprendre à se partager la route et à être respectueux les uns envers les autres.

Rappel essentiel

Je vous rappelle l'importance de faire preuve de prudence jusqu'à la fin de cette crise. Je ne peux que vous inciter fortement à bien suivre les consignes de distanciation sociale et d'hygiène recommandées par la Santé publique du Québec.

Même si nous permettons l'accès à certains équipements, la menace de contagion est toujours présente et il est de votre responsabilité, pour votre santé et celle des autres, de bien les utiliser et de demeurer vigilant. Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et je vous félicite pour votre résilience face à cette situation difficile.

Bonnes vacances!

Pour terminer, nous avons la volonté de vous offrir autant que possible une saison estivale stimulante et amusante, tout en assurant votre sécurité. Nous espérons ainsi que vous passerez un très bel été et que vous profiterez de tout ce qu'il vous offre.

Votre maire,



Pierre Brodeur
Mairie – 450 466-3235 – mairie@saint-lambert.ca



A WORD FROM THE MAYOR

Dear Fellow Citizens,

Despite the gradual lifting of the lockdown, we are still amidst a pandemic. This means that 2020 already promises to be a very different year from 2019 in terms of municipal activities.

As you know, we are constantly awaiting the latest government guidelines and have to continually adjust our strategies to the announcements made. We often have to act within very short turnaround times and find quick solutions for resuming our services. We are therefore counting on your cooperation and patience during these exceptional times.

Clearly, the return to business as usual will be a long process. Even so, we are starting to see a light at the end of the tunnel, which is enough to restore our sense of hope!

In the past few days, we have already resumed some of our regular activities. First, City Hall and the recreation centre have partially re-opened their doors to residents. Next, the library has resumed its document loan service. And you can now practice a number of outdoor activities, for example, at the athletics track, playgrounds, community gardens and most sports fields. We are also preparing to offer our summer day camps, the public piano, and swimming opportunities.

Regardless, we ask that you continue giving priority to making your requests online, by email, or by phone whenever possible. Feel free to call our employees. They are intent on serving you well despite the pandemic.

For our part, we will continue to follow the government guidelines regarding the resumption of our other activities, and you may rest assured: your safety and that of our employees will remain our top priority.

Buy locally

As you are well aware, these are exceptional times that have shaken our society to its very core, including our economy. Our local merchants and businesses greatly need the support of the entire community to continue their activities and services and to survive this unprecedented crisis.

Now that a number of local businesses have re-opened, I urge you to keep up your efforts to support them. By buying locally, you can help rebuild our economy and maintain the dynamism that is so essential to our community.

Transforming Victoria Avenue into a pedestrian-only area

The pandemic is also pushing us to rethink our public spaces to ensure a return to socialization in a safe environment that allows for social distancing. This forces us to be creative and to study a number of flexible solutions.

One such idea is to restrict access to Victoria Avenue to pedestrians only, for the summer and in a way that has yet to be defined. This change would allow passers-by and customers to get around in compliance with government guidelines, while promoting the local shopping that is so vital to our community.

We have formed a committee to plan the best possible conditions for this development, together with the Corporation for the Economic Development of Saint-Lambert, which strongly supports this project.

Sharing the road

With the return of the good weather, it is time for us to be doubly vigilant on the road. People get out of their homes more often at this time of the year to go walking, cycling, or do outdoor activities.

I therefore encourage all motorists to be extra cautious and patient to ensure the safety of children and adults alike. Remember that all road users — including motorists, cyclists and pedestrians — bear responsibility for road safety and are required to obey the road signs.

It's time that we all re-learn how to share the road and show respect for one another.

Essential reminder

I must remind you of the importance of exercising caution until this crisis is over. I cannot urge you strongly enough to follow the social distancing and hygiene measures recommended by Québec's Direction générale de la santé publique.

Even if we are re-opening certain facilities, the risk of contagion is still present, and it is your responsibility, for the sake of your own health and that of others, to use them properly and remain vigilant. I thank you in advance for your cooperation and congratulate you on your resilience during these difficult times.

Happy summer holidays!

In closing, we are committed to offering you the most exciting and fun summer possible, while ensuring your safety. We hope you have a great time and take advantage of all that summer has to offer.

Your Mayor,



Pierre Brodeur
Mayor's Office – 450-466-3235 – mairie@saint-lambert.ca

Ouverture des piscines et pataugeoires extérieures

Au moment d'imprimer ce bulletin, nous étions encore à planifier l'ouverture prochaine des piscines et pataugeoires. Celle-ci est prévue pour la fin du mois de juin. Nous diffuserons sous peu sur notre site Internet les dates d'ouverture ainsi que les modalités d'accès qui auront été définies en fonction des directives de la Santé publique.

Consultez le saint-lambert.ca pour tous les détails.

Journée de golf du citoyen

La traditionnelle Journée de golf du citoyen aura bel et bien lieu cette année. Elle se déroulera le lundi 10 août prochain au Country Club de Montréal.

Tous les détails concernant la formule de cette journée et les inscriptions seront communiqués bientôt. Surveillez nos différentes publications municipales.



Répertoire des artistes et artisans lambertois

Ce printemps, nous avons mis sur pied un répertoire des artistes et artisans lambertois afin de faire connaître le talent présent au sein de notre communauté et de faire découvrir cette richesse à l'ensemble de la population.

Si vous n'avez pas visité ce répertoire récemment, il est temps d'y retourner puisque plusieurs nouvelles œuvres et de nouveaux profils d'artistes ont été ajoutés au répertoire. Nous vous invitons à les découvrir en visitant le culture.saint-lambert.ca.

Joignez-vous au répertoire!

Vous êtes un artiste professionnel résidant ou ayant son lieu de création à Saint-Lambert? Joignez-vous au répertoire et jouissez de nombreux avantages à faire partie, tels que le rayonnement de votre art, une possibilité de réseautage et d'échanges de même que des invitations à différentes activités.

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en ligne au saint-lambert.ca/artistes-et-artisans-lambertois.

Marché Fermier

du Vieux Saint-Lambert



Le Marché fermier du Vieux Saint-Lambert se poursuit tous les jeudis, de 15 h à 19 h, jusqu'au 15 octobre. Rendez-vous sur la rue Hooper, face au centre multifonctionnel, pour profiter de produits savoureux offerts par des producteurs de la région.

Vous y trouverez une grande variété de légumes et de fruits de saison, mais aussi de succulentes viandes et charcuteries, de fromages fins, de boissons alcoolisées, de douceurs sucrées et de nombreux autres produits locaux de grande qualité.

En grande nouveauté cette année, vous avez également la possibilité de commander à l'avance auprès de certains producteurs. Rendez-vous au facebook.com/marchefermiervstlambert pour tous les détails.

Club de lecture d'été TD

Cet été, les jeunes sont invités à participer au Club de lecture d'été TD sous une toute nouvelle formule, c'est-à-dire entièrement en ligne. Dès maintenant, les jeunes de 3 à 12 ans sont invités à s'inscrire au club en se rendant au clubdelecturetd.ca.

De nombreuses activités seront offertes aux enfants qui se rendront sur le site Internet du Club, et ce, tout au long de l'été. Ils pourront entre autres :

- Se créer un carnet virtuel, un avatar et y noter leurs lectures;
- Trouver des suggestions de lectures;
- Lire des livres électroniques;
- Voter lors de duels de livres et écrire des critiques;
- Accéder à des suggestions d'activités de bricolage et des coloriages.

Inscrivez vos enfants dès maintenant! C'est gratuit et c'est bilingue. Restez aussi à l'affût de nos publications municipales. Des suggestions de lecture, des idées de bricolage et un concours seront diffusés!

Célébrez avec nous les plaisirs de la lecture et des livres!



Le piano public sera de retour!

Le piano public reprendra sa place au centre-ville pour la saison estivale. Virtuoses de la musique ou pianistes amateurs, la place sera à vous! Venez nombreux jouer au grand air pour animer l'avenue Victoria de belles mélodies ou écouter le talent de vos concitoyens, tout en respectant la distanciation sociale, bien entendu!

Tous les détails seront disponibles sous peu au saint-lambert.ca/piano-public.

NOUVEAU!

Service de prêt sans contact à la bibliothèque

Vous pouvez maintenant emprunter des documents sans risque grâce au service de prêt sans contact de la bibliothèque.

Comment ça fonctionne?

Réservez vos documents par téléphone au 450 466-3910 ou par courriel à reference@saint-lambert.ca. Lorsque votre commande sera prête, dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables, on fixera avec vous un moment pour la cueillette. Celle-ci s'effectue dans le stationnement à l'arrière de la bibliothèque (accès par la rue Green).



Retour des documents

Vous pouvez avoir en votre possession jusqu'à 25 documents à la fois. La durée des prêts est de 35 jours. Les retours se font uniquement par le biais de la chute à livres située à l'avant de la bibliothèque. Les livres seront mis en quarantaine durant trois jours avant d'être remis en circulation.

Si vous avez encore en main des documents empruntés avant le début de la pandémie, vous avez jusqu'au 31 juillet pour les rapporter. Vous n'avez donc pas à le faire maintenant.



Musée à ciel ouvert

Cherchez-vous une activité différente et gratuite à faire pour profiter de la belle température qui pointe le bout de son nez? Pourquoi ne pas faire une visite de notre musée à ciel ouvert!

Découvrez les œuvres magistrales sur le microsite 100 % culture Saint-Lambert : culture.saint-lambert.ca. Vous pourrez y planifier votre itinéraire grâce à la carte interactive ou suivre l'un des circuits déjà proposés à partir de votre téléphone intelligent.

N'oubliez pas de respecter la distanciation sociale lors de vos balades! Bonne visite!



L'ÉCO Brigade est de retour!

L'ÉCO Brigade est maintenant en poste pour la saison estivale depuis le début du mois. Notre patrouilleuse sillonne les rues à vélo afin de veiller au respect de l'environnement et de vous donner des conseils pour vous aider à adopter des habitudes de vie plus écoresponsables. Son mandat principal sera de sensibiliser les citoyens à l'économie de l'eau potable ainsi qu'aux bonnes pratiques de tri.

Herbe à poux

À l'ÉCO Brigade s'ajoute cette année une agente en environnement qui se consacrera entièrement à l'herbe à poux. En effet, son mandat sera de caractériser la présence de l'herbe à poux dans les terrains publics de la ville et de faire une cartographie des foyers d'infestation. L'objectif de cette démarche est de concevoir un plan d'intervention pour les années à venir.

Vous pouvez communiquer avec l'ÉCO Brigade ou signaler la présence d'herbe à poux sur un terrain public à patrouille.verte@saint-lambert.ca ou au 450 466-3199.

Projet pilote: potagers en cour avant



Pour la saison estivale 2020, la Ville permettra aux citoyens de cultiver des fruits et légumes dans leur cour avant. Par cette mesure, elle désire continuer à promouvoir et favoriser l'agriculture urbaine et l'autosuffisance alimentaire. Elle permet ainsi aux citoyens de s'approvisionner facilement de produits frais à peu de coûts, tout en pratiquant une activité bénéfique pour la santé.

Par souci d'esthétisme, les citoyens qui aimeraient faire un potager dans leur cour avant devront par contre respecter plusieurs mesures, notamment en ce qui concerne l'emplacement du potager, sa superficie maximale et son entretien. Si vous avez envie de tenter l'expérience, nous vous invitons tout d'abord à consulter ces mesures au saint-lambert.ca/potagers.

Herbe à poux : arrachez le mal par la racine!

Le pollen de l'herbe à poux cause le rhume des foins chez un Québécois sur huit. Les symptômes sont des éternuements, de la congestion ainsi que des irritations des yeux et de la gorge.

On retrouve principalement l'herbe à poux sur les pelouses clairsemées, sur les sols dénudés ou perturbés ou encore près des routes et trottoirs.

Vous reconnaissez cette plante?

Arrachez-la ou coupez-la au ras du sol avant sa floraison, qui a lieu à la fin de juillet. Ce geste simple contribuera à améliorer la santé de nombreux concitoyens.

Renseignements : www.saint-lambert.ca/herbe-poux



Points de dépôt volontaire des matières organiques

Afin de permettre aux citoyens qui n'ont pas encore de bac brun de tout de même valoriser leurs résidus alimentaires, la Ville met à leur disposition cinq sites de dépôt volontaire des matières organiques :

1. Stationnement du parc Saint-Denis (avenue Fort);
2. Hôtel de ville (55, avenue Argyle);
3. Centre de loisirs (rue Lespérance);
4. Parc de la Voie maritime (près du parc à chiens);
5. Parc de Navarre (avenue de Navarre).

Les citoyens peuvent y déposer leurs résidus alimentaires crus ou cuits et sans emballage ainsi que leurs papiers et cartons souillés (sans produit chimique).

Trucs et astuces pour votre bac brun en saison estivale

Afin d'éviter les nuisances à l'intérieur ou aux alentours de votre bac brun, nous vous proposons quelques astuces spécifiquement pour la saison estivale :

- Remisez les articles qui sentent fort (viande, poisson, etc.) dans le congélateur jusqu'au jour de la collecte;
- Placez votre bac à l'ombre et mettez-le en bordure de rue chaque semaine, même s'il n'est pas plein;
- Placez quelques feuilles de carton ou de papier journal au fond du bac pour éviter que les matières n'y collent;
- Placez un peu d'onguent pour la toux (Vapo Rub de Vicks) sur le contour de votre bac afin d'éloigner les animaux;
- Si des petits vers blancs se forment dans le fond du bac, vous pouvez vous en débarrasser en les aspergeant de vinaigre ou en laissant sécher votre bac ouvert au soleil pendant 48 h.

Bon été et bonne collecte!

Matières résiduelles : l'importance du bon tri!



Alors que le beau temps revient, l'envie de faire le grand ménage intérieur et extérieur se fait sentir. Nous tenons cependant à vous sensibiliser à l'importance de bien trier vos matières résiduelles. Le bon tri limite la quantité de déchets qui se retrouvent au site d'enfouissement.

Si vous avez des doutes à savoir si un déchet doit être mis à la poubelle, dans le bac de recyclage ou dans le compost, nous vous invitons à consulter notre dépliant sur le bon tri disponible au saint-lambert.ca/bac-brun.

Ça ne va pas dans le bac?

Pour les résidus qui ne peuvent être ramassés lors des collectes régulières, plusieurs options s'offrent à vous :

- **Collectes d'encombrants** : Quatre collectes à domicile par année vous permettent de vous départir des gros rebuts non ramassés lors de la collecte de déchets régulière. La prochaine aura lieu le 6 juillet dans le secteur 2 et le 13 juillet dans le secteur 1.
- **Écocentres** : Vous avez accès gratuitement à trois écocentres sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Cela vous permet de vous départir de façon écologique de plusieurs matières valorisables.
- **Bottin des récupérateurs** : Ce répertoire, en ligne sur notre site Internet, liste l'ensemble des ressources disponibles à proximité de chez vous pour vous départir de certains résidus domestiques (ordinateurs, cellulaires, meubles, peinture, etc.).

Pour en savoir plus sur ces ressources, visitez le saint-lambert.ca/matieres-residuelles.

Quelques règlements allant de pair avec l'été!

Animaux – Si vous êtes un propriétaire de chien, assurez-vous de ramasser et de jeter proprement les excréments de votre animal, de le tenir constamment en laisse d'une longueur maximale de 2 m et d'avoir une licence valide.

Arbres – Il est obligatoire d'obtenir un permis pour abattre un arbre. L'étagage, mode d'élagage extrême de la cime de l'arbre, est également défendu et est passible d'une amende.

Arrosage – Avec un système amovible, l'arrosage des pelouses est autorisé uniquement entre 20 h et 22 h, les jours pairs pour les adresses paires et les jours impairs pour les adresses impaires. L'utilisation d'un système automatique de gicleurs est, quant à elle, permise seulement le mardi, le jeudi et le dimanche, entre 3 h et 5 h, peu importe votre adresse.



Climatiseurs et thermopompes – Avant d'installer un climatiseur ou une thermopompe, vous devez vous procurer un permis. L'emplacement, la hauteur, le nombre d'appareils et le niveau de bruit sont strictement réglementés. De plus, vous devez les dissimuler de la rue par des arbustes ou par un écran acoustique.

Les dimanches, c'est silence! – Il vous est interdit d'effectuer des travaux extérieurs qui génèrent du bruit ou de tondre le gazon le dimanche toute la journée ainsi que du lundi au samedi entre 21 h et 7 h.

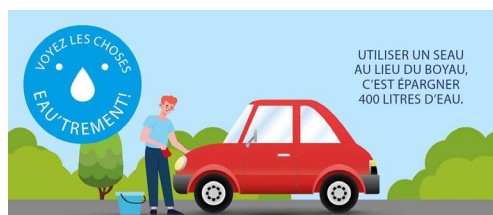
Pesticides – Seule l'application de produits à faible impact environnemental déterminés par la Ville est autorisée.

Piscines – Un seul remplissage complet est permis par année. Le remplissage pour maintenir le niveau d'eau est autorisé en tout temps ainsi que celui des pataugeoires d'une capacité de moins de 600 litres.

Travaux de construction – Il est obligatoire d'avoir un permis de construction pour tous les travaux de construction ou de rénovation extérieurs (rénovation d'une façade visible de la rue, installation d'une piscine, d'un cabanon de jardin, d'une clôture, etc.) ainsi que pour ceux à l'intérieur de votre propriété lorsqu'ils touchent la structure du bâtiment ou dépassent 3 000 \$. Nous vous suggérons fortement de nous faire approuver vos plans avant d'acheter vos matériaux ou de signer un contrat avec un entrepreneur.

Un patrouilleur sur la route!

Pour s'assurer du respect de ces règlements, un patrouilleur sillonnera la ville tout l'été. Nous demandons votre entière coopération afin de faciliter son travail. Vous pouvez lui signaler une infraction en lui laissant un message au 450 466-3889, poste 3007, ou au 514 441-1282.



Voyez les choses Eau'trement

Les Québécois sont champions mondiaux de la consommation d'eau et Saint-Lambert ne fait pas exception à la règle. L'eau potable est une ressource limitée et c'est pourquoi la Ville de Saint-Lambert se joint à l'agglomération de Longueuil afin de promouvoir la campagne *Voyez les choses Eau'trement*.

Les recommandations suivantes sont simples à adopter au quotidien et ont un grand impact sur l'environnement.

- Laver sa voiture avec un seau d'eau savonneuse plutôt qu'avec le boyau, c'est économiser en moyenne 400 litres d'eau potable, à tous les coups. De quoi vous brosser les dents 800 fois!
- Privilégier le balai au boyau d'arrosage pour nettoyer son entrée, c'est économiser chaque fois plus de 300 litres d'eau potable. De quoi doucher toute la maisonnée!
- Installer un baril récupérateur d'eau de pluie pour arroser vos fleurs, le potager et la pelouse peut permettre une économie de près de 6 000 litres d'eau. De quoi répondre aux besoins en eau d'une famille entière pendant 1 semaine!
- Votre pelouse n'a besoin que de 2,5 cm d'eau par semaine. Autrement dit, une bonne pluie suffit. En plus de générer une économie de 7 000 litres d'eau potable par semaine, vous aurez de quoi vous désaltérer pour 10 ans!

Aidez-nous à contribuer au bien-être de notre planète en économisant cette ressource essentielle à tous!

Entretien des arbres

L'arbre est un élément architectural et esthétique de premier plan à Saint-Lambert et la Ville accorde une grande importance au maintien et à l'amélioration de sa forêt urbaine. Dans cette optique, nous désirons vous rappeler certains points importants en ce qui concerne l'entretien des arbres.

Arbre situé sur votre terrain

Vous n'avez pas besoin de permis pour procéder à la plantation ou à l'entretien (élagage) d'un arbre sur votre terrain. Cependant, l'obtention d'un permis est obligatoire avant d'entreprendre l'abattage d'un arbre situé sur votre terrain. Pour obtenir un permis, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection à urbanisme@saint-lambert.ca ou au 450 466-3277.

Arbre situé sur un terrain municipal ou dans l'emprise de la Ville

Il est interdit de planter, d'entretenir ou d'abattre un arbre situé dans l'emprise publique de la Ville. Si vous avez des questions ou des demandes relatives à l'élagage d'un arbre public (branches mortes, dégagement des bâtiments et des allées), à l'abattage ou à la plantation d'arbres publics, nous vous invitons à écrire à foresterie@saint-lambert.ca

EN RAPPEL

Compteurs d'eau à des fins statistiques

Afin de se conformer aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Ville de Saint-Lambert devra installer au cours des prochains mois environ 380 compteurs d'eau dans des résidences de son territoire.

Cette démarche ne servira pas à facturer ni à tarifier la consommation d'eau potable dans les résidences. Elle a pour objectif d'obtenir une image plus juste de la consommation résidentielle d'eau potable afin de départager la consommation réelle par rapport aux pertes occasionnées par les fuites sur le réseau d'aqueduc.

Recherche de volontaires

Les résidents qui souhaiteraient participer volontairement à cette démarche sont invités à faire parvenir leurs coordonnées à environnement@saint-lambert.ca ou à communiquer avec la ligne Info-environnement au 450 466-3199. Pour en savoir plus : saint-lambert.ca/compteurs-deau.

NOUS JOINDRE

Renseignements généraux et hôtel de ville

www.saint-lambert.ca
55, avenue Argyle, 450 672-4444
info.citoyens@saint-lambert.ca

Travaux publics

31, avenue Fort, 450 466-3690
travauxpublics@saint-lambert.ca

Urbanisme, permis et inspection

35, rue d'Aberdeen, 450 466-3277
urbanisme@saint-lambert.ca

Centre de loisirs

600, avenue Oak, 450 466-3890
loisirs@saint-lambert.ca

Bibliothèque

490, avenue Mercille, 450 466-3910
bibliotheque@saint-lambert.ca

Crédits

Le bulletin de Saint-Lambert est distribué gratuitement dans tous les foyers lambertois.

Rédaction et production : Division des communications

Design : Francine Gravel

Renseignements : communications@saint-lambert.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tirage : 14 500

Mark your agenda!

Fête nationale du Québec and Canada Day

Wednesdays, June 24 and July 1
Administrative offices will be closed.

Day camps begin

Monday, June 29

Regular meeting of City Council

Monday, July 6, 7:30 p.m.

Next large items collections

Monday, July 6 (sector 2)

Monday, July 13 (sector 1)

Next green waste collections

Thursday, July 9, and Thursday, August 13 (in both sectors)

Third property tax instalment due

Monday, August 10



Resumption of some administrative services

City Hall and the recreation centre re-opened their doors on May 25. We will be very happy to see you there again!

For now, the following services are available:

- Payment of taxes (City Hall)
- Purchase of dog and cat licences (City Hall)
- Oaths and life certificates, by appointment only (City Hall)
- Permit applications (City Hall via Aberdeen Street entrance)
- Approval of residents' cards (City Hall and recreation centre)
- Pick-up of tennis access cards (recreation centre)

Of course, when you visit either location, we ask that you follow the hygiene and social distancing measures that have been put in place. If possible, we also ask that you give priority to making your requests online, by phone or by email.

Opening of the swimming and wading pools

When this June newsletter went to print, we were still in the process of planning the upcoming opening of our swimming and wading pools, which is scheduled for the end of June. Soon we will be posting the opening dates on our website, as well as the access procedures to follow. These will be based on the guidelines from Quebec's Direction générale de la santé publique.

Visit saint-lambert.ca for all the details.

Re-opening of parks and sports facilities

In accordance with the guidelines from the government and Direction générale de la santé publique, the City has re-opened most of its parks and outdoor sports facilities: play modules, athletics tracks, outdoor training circuits, tennis and pickleball courts, soccer and baseball fields, basketball courts, and so on.

Despite all our efforts to ensure the safest possible environment, we cannot guarantee that there is no risk of contagion associated with using these facilities. Therefore we strongly urge you to continue closely following the instructions recommended by the public health authorities:

- Stay at least two metres away from other people and avoid gatherings.
- Bring your own bottle of water and disinfectant.
- Use your own equipment and do not share it with other people.
- Wash your hands before and after your activity.
- Cough or sneeze into your elbow.
- Stay home if you have symptoms or have been in contact with someone who has COVID-19.

For all the details about the resumption of activities offered by associations or sports leagues and the measures they are putting in place, please contact them directly or visit our organismes.saint-lambert.ca microsite.

We thank you for your cooperation and wish you a great summer outdoors!

The public piano will soon be back!

The public piano will once again take its place in the Village for the summer season. Music virtuosos or amateur pianists are all welcome! We encourage you to come and play lovely melodies to add ambiance to Victoria Avenue or to listen to the talents of your fellow citizens, all while respecting social distancing, of course!

All the details will be available soon at saint-lambert.ca/en/piano-public.

Citizens' Golf Day

The traditional Citizens' Golf Day will go ahead this year. It will be held on August 10 at the Country Club of Montréal.

All the details regarding the format for the day and registration will be available soon! Keep your eye on the various municipal publications.



Directory of Saint-Lambert artists and artisans

This spring, the City launched a directory of local artists and artisans to showcase the great talent within the community and give all residents the opportunity to discover this artistic wealth.

If you haven't consulted this directory recently, it's time to take another look, as several new works and new artist profiles have been added. Discover them today by visiting culture.saint-lambert.ca.

For a listing in the directory

Are you a professional artist who lives or has a studio in Saint-Lambert? A listing in the directory opens the door to many benefits, such as visibility for your art, opportunities for networking and exchanges, and invitations to various activities.

To add your name to the directory, simply fill out the form at saint-lambert.ca/en/saint-lambert-artists-and-artisans.

NEW! No-contact loan service at the library

You can now borrow documents risk-free using the library's no-contact loan service.

How does it work?

Reserve your documents by phone at 450-466-3910 or by email at reference@saint-lambert.ca. Library staff will prepare your order within 3 to 5 business days, and when it is ready, will contact you to arrange a time for pick-up. Orders must be picked up in the parking lot at the back of the library (access from Green Avenue).

Returning documents

You are allowed to have up to 25 documents out at a time. Loans are for 35 days. Documents can only be returned using the book return chute located at the front of the library. Books will be quarantined for three days before being put back in circulation.

If you still have books you borrowed before the start of the pandemic, you have until July 31 to return them. You do not have to do so right now.

TD Summer Reading Club

This summer, youngsters are invited to take part in the TD Summer Reading Club, offered in a brand-new format, that is, online! Starting now, children aged 3 to 12 years are invited to register for the Club by visiting clubdelecturetd.ca.

Children who visit the Club's website will be offered a number of activities all summer long. Among other things, they will be able to:

- create a virtual notebook and an avatar, to keep track of what they've read;
- find reading suggestions;
- read e-books; vote in "book duels" and write critiques; and
- find suggestions for possible handicraft and colouring activities.

Register your children now! It's free and bilingual. Keep your eye on our municipal publications. Reading suggestions, handicraft ideas, and a contest will be on offer.

Join with us to celebrate the pleasures of reading and books!



Looking for a different and free activity to do now that the beautiful weather has finally made an appearance? Why not take a tour of our Open Air Museum?

Discover the extraordinary works of art in the collection on the 100% Culture Saint-Lambert microsite at culture.saint-lambert.ca. Use the interactive map to plan your itinerary, or follow one of several set tours on your smartphone.

Don't forget to respect social distancing while walking around! Enjoy!

Pilot project: front-yard vegetable gardens

For the 2020 summer season, the City of Saint-Lambert will allow residents to grow fruits and vegetables in their front yards. Through this measure, the City hopes to continue promoting and encouraging urban agriculture and food self-sufficiency. Residents will have easy access to fresh produce at minimal cost, while also practicing a healthy activity.

For esthetic reasons, residents who wish to plant a vegetable garden in their front yard must, however, respect a number of measures regarding the location of their garden, as well as its maximum surface area and upkeep. If you wish to take part in the experiment, we invite you first to consult these measures by visiting saint-lambert.ca/en/gardens.



The Farmers' Market in Old Saint-Lambert will continue every Thursday, from 3 p.m. to 7 p.m., through to October 15. Drop by the market on Hooper Street, in front of the multi-purpose centre, to take advantage of all the tasty products offered by local farmers.

You'll find a wide variety of vegetables and seasonal fruits, but also succulent meats and cold cuts, fine cheeses, alcoholic beverages, sweets, and a host of other, high-quality local products.

And a brand-new feature this year: you'll be able to place orders online ahead of time with some producers. Visit facebook.com/marchefermiervstlambert for all the details.

The ECO Brigade is back!

The ECO Brigade has been back on the job for the summer season since May. They will be cycling along our city streets to ensure that the environment is being respected and to give you tips on how to adopt eco-friendly practices and habits. Its main job is to make residents aware of ways to save water and good waste-sorting practices.

Ragweed

In addition to the ECO Brigade, this year an environment agent will be working entirely on the ragweed issue. Her job will be to describe the presence of ragweed on the City's public lands and to map out ragweed infestation areas. The objective is to put together an intervention plan for the years ahead.

You can reach the ECO Brigade or notify the City of the presence of ragweed on public land by going to environnement@saint-lambert.ca or calling 450-466-3199.

Ragweed: pull it out by the roots!

The pollen dispersed by ragweed causes one in every eight Quebecers to suffer from hay fever. The symptoms are sneezing, congestion, and eye and throat irritations.

Ragweed is found mainly in sparse lawns, bare or disturbed areas, and near roads and sidewalks.

Recognize this plant?

Whenever you see this weed, be sure to pull it out by the roots or cut it down to the ground before it flowers, which it does around the end of July. This simple gesture will spare many residents a lot of misery. Information saint-lambert.ca/en/ragweed.



Voluntary drop-off points for organic waste

To allow residents who still don't have a brown bin to nonetheless recycle their organic waste, the City has set up five sites where such waste can be dropped off on a voluntary basis:

1. Park Saint-Denis parking lot (Fort Avenue)
2. City Hall (55 Argyle Avenue)
3. Recreation Centre (Lesperance Street)
4. Seaway Park (close to the dog run)
5. De Navarre Park (De Navarre Avenue).

Citizens are welcome to drop off their raw or cooked food scraps (but no packaging or wrapping), soiled paper and cardboard (but no chemical or cleaning products).

Summertime tips and tricks for your brown bin

To avoid nuisances inside or around your brown bin, we suggest you heed the following tips, particularly during the summer:

- Freeze smelly leftovers (meat, fish, etc.) until collection day.
- Place your bin in the shade, and put it out for collection every week even if it's not full.
- Line the bottom of your bin with a few sheets of newspaper or cardboard to prevent the organic waste from sticking to it.
- Rub a little cough ointment (such as Vicks@VapoRub™) on the top edges of your bin to keep small animals away.
- If white worms appear in the bottom of your bin, you can get rid of them by sprinkling some vinegar on them or leaving your bin open to sun-dry for 48 hours.

Wishing you a great summer and successful organic waste recycling!

REMINDER: Water meters for statistical purposes

To comply with the requirements of the Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), the City of Saint-Lambert will have to install approximately 380 water meters in homes on its territory over the next few months.

This water-meter installation measure will not be used for billing purposes or to set prices for drinking water consumption in homes. Its aim is to obtain a more accurate picture of residential drinking water consumption in order to separate out real water consumption from losses caused by leaks in the water supply system.

Looking for volunteers

Residents wishing to take part in the process voluntarily are asked to send in their contact information to environnement@saint-lambert.ca or to call the Info-environment line at 450-466-3199. For more information, visit saint-lambert.ca/en/water-meters.

Residual materials: the importance of proper sorting!



Now that the good weather is back, we all are eager to do a big indoor and outdoor clean-up. However, we want you to be aware of the importance of sorting your waste properly. Proper sorting limits the amount of waste that ends up in landfills.

If you have any doubts about whether to put an item in the garbage bin, recycling bin, or organic waste bin, please refer to our pamphlet on proper sorting at saint-lambert.ca/en/brown-bin.

And for items that don't go in any of these bins?

There are several options available to you for items that are not picked up in the regular waste collections.

- Large items collections: Four large-items collections a year allow you to get rid of large items not picked up in regular waste collections. The next pick-up will take place on July 6 in sector 2 and on July 13 in sector 1.
- Ecocentres: You have free access to three ecocentres located on Agglomération de Longueuil territory. You can get rid of several types of recoverable materials by dropping them off at these centres.
- Directory of recyclers: Posted online on the City's website, this directory lists all the nearby places where you can get rid of certain household items (computers, cell phones, furniture, paint, etc.).

To learn more about these resources, visit saint-lambert.ca/en/waste-collection.

“Voyez les choses Eau'trement”

Quebecers are the world's biggest water consumers, and Saint-Lambert is no exception to the rule. Drinking water is a limited resource, which is why the City of Saint-Lambert has joined with the Agglomération de Longueuil to promote the *Voyez les choses Eau'trement* (let's look at things water-wise) campaign.

The following recommendations are simple to adopt on a daily basis and have a major impact on the environment:

- Wash your car with a bucket of soapy water instead of using the hose. You will be saving an average of 400 litres of drinking water every time. Enough to brush your teeth 800 times!
- Use your broom rather than the hose to clean your driveway. This will save over 300 litres of drinking water every time. Enough for everyone in the house to take a shower!
- Using a rainwater recovery barrel to water your flowers, vegetable garden and lawn can save nearly 6,000 litres of water. Enough to meet the water needs of an entire family for a whole week!
- Your lawn only needs 2.5 cm of water a week. In other words, one good rainfall is all it needs. As well as saving 7,000 litres of drinking water a week, you'll have enough water to quench your thirst for 10 years!

Help us protect our planet by saving this resource that is so vital to all!

Summer by-laws!

Animals – If you are a dog owner, make sure you pick up after your pet, keep it on a leash at all times (maximum length of 2 metres) and have a valid licence.

Trees – If you want to cut down a tree, you must obtain a permit. Topping, a radical pruning method that involves cutting the crown of a tree, is also prohibited and violators are subject to fines.

Lawn watering – Watering with movable systems is permitted between 8 p.m. and 10 p.m. on even-numbered days at even-numbered addresses, and on odd-numbered days at odd-numbered addresses. Automatic sprinkler systems can only be used on Tuesdays, Thursdays, and Sundays between 3 a.m. and 5 a.m., regardless of your address. These systems must be equipped with a moisture sensor by April 2018.



Air conditioners and heat pumps – You must obtain a permit before installing an air conditioner or a heat pump. The location, height, number and noise levels of these appliances are strictly regulated. In addition, you must hide them from street view, either by means of bushes or acoustic screens.

Construction – You require a construction permit for all construction or outdoor renovation work (renovation of a façade visible from the street, putting in a swimming pool, garden shed, fence, etc.), and for any construction work inside your house that involves the building structure or costs over \$3,000. We highly recommend that you have your plans approved by us before purchasing your materials or signing a contract with a contractor.

Sundays means silence! – It is prohibited to do outside work that generates noise or mow your lawn at any time on Sundays or between 9 p.m. and 7 a.m. from Monday to Saturday.

Pesticides – Only low-impact eco-friendly products identified by the City may be applied.

Pools – Only one complete filling is allowed per year. Top-ups are allowed at any time to maintain water levels in swimming pools and in wading pools with a maximum capacity of 600 litres.

Patroller making the rounds!

To ensure compliance with these by-laws, a patroller will be making rounds on our city streets all summer long. We ask for your cooperation to make his job easier. You can also signal any infractions by leaving them a message at 450-466-3889, ext. 3303, or at 514-441-1282.

Tree maintenance

Trees are a key architectural and esthetic feature in Saint-Lambert, and the City places great importance on maintaining and improving its urban forest. We therefore wish to remind you of some important points regarding tree maintenance.

Trees located on your property

You do not require a permit to plant or maintain (prune) a tree on your property. However, a permit is mandatory before you cut down a tree located on your land. To obtain a permit, contact the Urban Planning, Permits and Inspection Department at urbanisme@saint-lambert.ca or 450-466-3277.

Trees located on municipal land or the City's right-of-way

It is prohibited to plant, maintain or cut down a tree located on the City's right-of-way. If you have any questions or requests about the pruning of a public tree (dead branches, clearing foliage around buildings and alleys), or the cutting down or planting of public trees, please write to foresterie@saint-lambert.ca.

MAIN ADDRESSES

General Information and City Hall

www.saint-lambert.ca/en
55 Argyle Avenue, 450-672-4444
info.citoyens@saint-lambert.ca

Public Works

31 Fort Avenue, 450-466-3690
travauxpublics@saint-lambert.ca

Urban Planning, Permits and Inspection

35 Aberdeen Street, 450-466-3277
urbanisme@saint-lambert.ca

Recreation Centre

600 Oak Avenue, 450-466-3890
loisirs@saint-lambert.ca

Library

490 Mercille Avenue, 450-466-3910
bibliotheque@saint-lambert.ca

Credits

The Bulletin de Saint-Lambert is delivered free of charge to all Saint-Lambert households.

Written and produced by the Communications Management Division

Design: Francine Gravel

Information: communications@saint-lambert.ca

Legal deposit: Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Circulation: 14,000 copies